

CONSEIL DE DIRECTION**PROCES-VERBAL****de la séance du 21 mars 2006****Présents**

Jean-Jacques GABAS, Emmanuel GOLDSTEIN, Patrice-Michel LANGLUME, Bruno MAQUART, Isabelle MARIANI, François RACHLINE.

Virginie BATTU, Coline VINCHON, Stanislav KUBACEK, Alexandru BARBIERU, Frédéric BEN HAIM.

Pascale LECLERCQ.

Jean-Emmanuel COMBES, Marie-Louise ANTONI, Jean-Paul FITOUSSI, Marie-Pierre de la GONTRIE, Michel PEBEREAU, René REMOND, Jean-François SIRINELLI.

Absents ou excusés

Erhard FRIEDBERG, François-Xavier PRIOLLAUD (procuration à Isabelle MARIANI).

Jean-Baptiste PREVOST (procuration à Coline VINCHON), Pascal ACHARD (procuration à Virginie BATTU), Etienne MANGEOT.

Jean-Marie ALLIAUME, Samia KHELIFI.

Paul PENY.

Assistaient à la réunion

Richard DESCOINGS

Nadia MARIK

Francis VERILLAUD

Gaëlle COUTANT

Isabelle HOMONT

Nelly ANTOINE

directeur,

directrice adjointe, directrice de la stratégie

et du développement,

directeur adjoint, directeur des affaires internationales et des échanges,

chargée de mission à la DES,

assistante de Laurent BIGORGNE,

représentante du recteur.

- | | | |
|------|---|-------|
| I. | Bilan du mandat de Richard DESCOINGS. | p. 2 |
| II. | Candidature de Richard DESCOINGS à un troisième mandat. | p. 7 |
| III. | Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 30 janvier 2006. | p. 12 |
| IV. | Echange d'informations sur des questions diverses. | p. 12 |

CONSEIL DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU 21 MARS 2006

La séance est ouverte à 8 h 30 sous la présidence de Michel Pébereau. Il annonce qu'il a reçu une lettre de Mr Chérèque lui indiquant que Mr Trogrlic, qui siégeait jusqu'à présent au Conseil de Direction, est désormais conseiller social à la mission permanente de la France auprès des Nations unies. C'est pourquoi Mr Chérèque propose qu'il soit remplacé au sein du Conseil de Direction par Mme Annie Thomas, secrétaire nationale en charge des questions de politique de la formation initiale et continue, et de la politique en direction des femmes. Si le Conseil ne s'y oppose pas, Michel Pébereau propose de répondre à M. Chérèque pour donner l'accord du Conseil.

I. Bilan du mandat de Richard DESCOINGS

a) Exposé :

Richard DESCOINGS indique qu'il arrive à la fin du mandat qui lui a été confié par le Conseil pour la deuxième fois en 2001. Comme le Conseil de Direction en a pris l'habitude, il propose de présenter aujourd'hui le bilan de l'action qu'il a pu mener grâce à la confiance du Conseil et de répondre à l'ensemble des questions qu'on lui posera. Lors de la prochaine réunion du Conseil en avril, les membres du Conseil pourront délibérer et procéder à un vote, puisque le Conseil de Direction de l'IEP de Paris a le monopole de la proposition pour la nomination du directeur de l'IEP de Paris. Le chef de l'Etat procède à cette nomination, mais il n'a pas de pouvoir d'intervention dans ce domaine.

En 1996-2001, le directeur et le Conseil de Direction avaient construit ensemble un cap pour Sciences Po. Son premier élément était l'insertion de Sciences Po dans le système international d'enseignement supérieur et de recherche. Pour cela, il fallait déployer les cursus de formation de telle sorte qu'ils soient compréhensibles, lisibles et visibles partout dans le monde. Il rappelle que Claude Allègre a lancé la réforme 3-5-8 en 1998, à l'occasion du huit-centième anniversaire de la Sorbonne. L'ensemble des universités françaises ont désormais adopté ce système sous les termes Licence-Master-Doctorat. L'ensemble des étudiants de 3^{ème} année effectuent un séjour long à l'étranger. Cette année, près de 550 élèves sont ainsi à l'étranger. Pour ceux qui entrent directement en Master ou qui, même s'ils sont passés par le 1^{er} cycle, souhaitent à nouveau bénéficier d'une expérience à l'étranger, un des quatre semestres de 4^{ème}-5^{ème} année est un semestre hors les murs, qui peut avoir lieu en stage, que ce soit en France ou à l'étranger, ou en séjour d'études à l'étranger. Sciences Po a en outre fait une place massive aux élèves étrangers. L'Institut a atteint l'objectif fixé par le Conseil et le directeur, qui était de 30% d'élèves étrangers, ce qui a assez radicalement changé la physionomie de l'établissement, ainsi qu'un certain nombre de principes pédagogiques. Sciences Po a en outre fait le choix d'exiger des élèves qu'ils puissent maîtriser de façon professionnelle deux langues en plus de leur langue maternelle à la fin de leur cursus.

Le deuxième élément du cap choisi pour 1996-2001 était la diversification du recrutement des élèves. L'un des premiers soucis du Conseil était que Sciences Po ait une politique active d'aide financière directe aux élèves, afin qu'il n'y ait pas de barrière financière à l'entrée et afin, qu'une fois à Sciences Po, les élèves limitent au strict minimum la nécessité de travailler à côté de leurs études, compte tenu de la densité des cursus à Sciences Po. Lors de ces cinq années, un effort considérable a été accompli par les Conseils sur le montant du budget des bourses versées par Sciences Po à ces étudiants. En 2000, Sciences Po a lancé les Conventions d'éducation prioritaire. C'est sur le concours 2000 qu'avait porté l'étude du CEVIPOF sur les différents biais jouant sur l'admission à Sciences Po.

Cette étude montrait que le genre était un biais plus important que les catégories socioprofessionnelles, et que si on considérait les épreuves, c'était l'épreuve d'histoire qui présentait les biais sociaux les plus importants. Ces résultats étaient contre-intuitifs par rapport à ce que l'on pensait avant l'étude.

Le troisième élément de ce cap était de faire de la recherche le moteur du développement de Sciences Po. C'était clairement le cœur du contrat quadriennal passé avec l'Etat pour la période 1997-2001. C'était l'aboutissement d'une évolution longue qui avait commencé à la fin des années 1950 et qui s'était accélérée avec la création de l'OFCE à la fin des années 70, puis celle du Centre d'histoire du XX^e siècle, de l'OIP, de l'OSC et l'arrivée du CSO. Parce qu'il ne peut pas y avoir de bon enseignement et de bonne recherche sans supports et sans l'accès à une documentation de grande qualité, Richard Descoings a poursuivi l'œuvre de ses prédécesseurs, d'une part en créant la bibliothèque de l'Ecole doctorale au 199 bd Saint-Germain, et d'autre part en rénovant le système informatique de gestion des services de documentation, qui avait été installé à la fin des années 80.

Pour la période 2001-2006, il s'agissait, avec le soutien du Conseil de Direction, de développer et d'affermir les missions de l'institution universitaire. C'est un point important, puisque Sciences Po se définit comme une institution universitaire et non comme une grande école, même si cela ne veut pas dire que Sciences Po ait le statut d'une université de droit commun en France. L'IEP de Paris est pleinement européen et il participe de la construction de l'espace européen d'enseignement supérieur, de la même manière qu'il participe de la création de l'espace européen de la recherche et répond de plus en plus souvent, et avec un succès croissant, aux appels d'offre lancés par la Commission européenne tout en ayant pour ambition d'être reconnu, non pas seulement à l'échelon européen, mais à l'échelon international. Richard Descoings indique qu'il sera plus précis sur la période 2001-2006, en développant six points : la façon dont Sciences Po a déployé la réforme des études, la façon dont il a cherché à promouvoir la diversité du corps étudiant, les différentes améliorations des conditions de vie et d'études à Sciences Po, la nouvelle envergure donnée à la politique internationale de l'établissement, la façon dont il a tenté de mobiliser les élèves, les enseignants et les salariés autour du projet institutionnel de Sciences Po, et la façon dont il a cherché à assurer les moyens financiers de mener à bien la stratégie validée par le Conseil.

En ce qui concerne le déploiement de la réforme des études, le Conseil a eu fréquemment l'occasion de délibérer, de prendre des décisions, mais aussi de se voir présenter des résultats. Pour les 1^{ers} cycles, il y a désormais cinq campus, avec un nombre d'élèves dans les campus en région qui avoisine maintenant le nombre des élèves qui sont sur le campus parisien. Il rappelle que Sciences Po a créé un 1^{er} cycle commun avec Paris 6, pour une formation en sciences et sciences sociales. Là encore, Sciences Po a été relativement précurseur, puisqu'à l'occasion de la création des réseaux thématiques de recherche avancée, la préoccupation de faire travailler ensemble des spécialistes de sciences et de sciences sociales sur des sujets communs va croissant, et pas seulement en France. La date où est paru au Journal Officiel le décret réglementaire stipulant que le diplôme de Sciences Po confère à ses titulaires le grade universitaire de Master, en septembre 2005, a été très importante pour Sciences Po. A propos du Master, Sciences Po a déployé un Master professionnel avec 11 mentions, et un Master de recherche avec cinq mentions. Le souci de préparer les diplômés qui le souhaitent à passer les concours de la fonction publique n'a pas faibli avec le temps. Les diplômés de Sciences Po continuent de concourir de façon importante à des concours classiques dans l'histoire de l'établissement (ENA, concours des assemblées et concours de la Banque de France) avec des résultats de très haut niveau qui sont parfois reprochés à Sciences Po, mais qui montrent que la formation dispensée par l'Institut continue d'être conforme à l'attente des jurys de recrutement dans la fonction publique. Sciences Po a également diversifié les débouchés professionnels des concours qui sont préparés : la fonction publique hospitalière, la fonction publique territoriale et, chaque fois que c'est possible, les concours de recrutement des institutions de l'Union européenne, qui ne sont pas organisés fréquemment. Enfin, Sciences Po a développé la préparation au concours de recrutement de l'Ecole Nationale de la Magistrature et a un taux de succès important, puisque c'est le concours qui a les meilleurs résultats en comparaison du nombre de candidats. Chaque année, entre 15 et 30 diplômés de Sciences Po deviennent magistrats, et une fois qu'ils sont à l'ENM, ils réussissent bien leurs études et sortent généralement bien classés.

Sciences Po a beaucoup fait pour promouvoir la diversité. Les Conventions d'Education prioritaire sont un succès. Sciences Po a commencé avec sept lycées conventionnés et ils sont aujourd'hui 33

répartis sur une bonne partie du territoire, non seulement en métropole, mais aussi en Guadeloupe et bientôt en Martinique et en Guyane. Toujours pour favoriser la diversité, à la demande des Conseils, Sciences Po a réintroduit un oral d'admission pour l'entrée directe en Master, en a créé un pour l'entrée en 2^{ème} année et continue de travailler sur les conditions de mise en place d'un entretien d'admission en 1^{ère} année. L'une des conclusions de l'étude du CEVIPOF sur les moyens d'avoir une plus grande diversité de profils d'élèves recrutés à Sciences Po était de pouvoir augmenter le nombre d'admissibles, ce qui était possible en créant un entretien oral d'admission. A la demande du Conseil, Sciences Po a créé une préparation en ligne en collaboration avec la Documentation française. Le Conseil de Direction a longuement discuté des modalités et du coût de cette préparation. Elle a commencé à fonctionner pour la première fois pendant l'été 2005. Le Conseil souhaitait que ce soit une manière pour les candidats non parisiens d'avoir un accompagnement à la préparation et cet objectif a été atteint. Ceux qui se sont inscrits à cette préparation sont dans leur majorité des candidats qui n'habitaient pas en Ile-de-France. La préparation a donné d'assez bons résultats, avec un taux de réussite de 10%. Il faut cependant être prudent dans l'analyse de ces résultats, puisque rien ne permet de savoir si ces candidats n'étaient pas inscrits en même temps dans une autre préparation. Enfin, toujours dans un objectif de diversification, Sciences Po continue de mener une politique d'aide sociale très active. Le budget d'aide sociale a doublé et le nombre d'étudiants boursiers a Sciences Po a presque été multiplié par deux.

Il reste que la diversité ne peut pas être le seul objectif en direction des étudiants. Il faut aussi mutualiser les moyens de bonnes conditions d'études pour l'ensemble des élèves de Sciences Po, et donc se préoccuper d'améliorer en permanence leurs conditions de vie et d'étude. Cela passe notamment par l'élaboration progressive d'un campus urbain au centre de Paris, avec deux éléments forts : l'acquisition de l'immeuble du 13 rue de l'Université, qui va redonner de l'espace, une capacité d'accueil, et de la souplesse dans l'organisation des enseignements à partir de 2007, et la rénovation de deux étages d'amphithéâtres au 27 rue Saint-Guillaume. Les conditions d'étude englobent évidemment les conditions de travail à la bibliothèque. Pendant cette mandature, l'immeuble du 30 rue Saint-Guillaume a été entièrement rénové grâce à un appui massif de l'Etat et de la Région Ile-de-France. L'Etat a financé la moitié du coût des travaux et la Région a financé l'équipement, notamment en matière informatique, comme elle le fait généralement pour l'enseignement secondaire et une partie de l'enseignement supérieur. Deuxième élément d'amélioration : Sciences Po a entrepris la transformation de l'ensemble des notices bibliographiques de leur support papier à un support numérique, ce qui change complètement la vie des chercheurs et des étudiants. Cette numérisation sera achevée en 2007. Comme toutes les bibliothèques et plus que d'autres bibliothèques universitaires, Sciences Po a développé l'accès à des ressources numériques à distance, essentiellement pour des périodiques.

En ce qui concerne la nouvelle envergure internationale de Sciences Po, il rappelle que le Conseil de Direction a consacré une séance entière à la politique internationale de l'établissement. Sciences Po a maintenant une reconnaissance internationale. On peut légitimement débattre des conditions d'établissement des classements internationaux. Il reste que, quitte à en contester la pondération des indicateurs, il vaut mieux y être que ne pas y être, et y être bien placé que mal placé. Plus importante est la confiance réciproque qui s'est établie avec un petit nombre d'institutions universitaires dont la qualité est internationalement reconnue, et avec lesquelles Sciences Po a mis en place cinq doubles diplômes et 11 cursus intégrés. Il rappelle que les doubles diplômes, qui existent au niveau du Master, prévoient une année à Sciences Po et une année dans l'université partenaire. Au bout de ces deux années, les élèves concernés, qui ont été choisis par un jury académique, reçoivent un Master de chacune des deux institutions universitaires. Le diplôme intégré suit l'ensemble du cursus de la 1^{ère} à la 5^{ème} année. Sciences Po a en outre créé un *Master of Public Affairs* dont les enseignements sont en anglais. L'Institut a désormais quatre bureaux permanents dans les principales zones régionales, ce qui lui permet de développer une politique internationale globale et de choisir les aires régionales où il lui paraît important d'investir tout particulièrement.

Richard Descoings tient à insister sur le fait que si Sciences Po réussit à porter ces différentes missions, c'est parce qu'il y a une véritable mobilisation des salariés, des élèves et des enseignants autour de l'institution, ce qui est peut-être sa plus grande singularité. Il y a une mobilisation dans la diversité. Les grands sujets que le Conseil a eu à traiter, comme l'organisation des scolarités en 3-5-8, l'année obligatoire à l'étranger, tout ce qui a trait à l'intégration des DESS en 4^{ème} et 5^{ème} année, la

transformation des DEA en Masters de recherche, la réforme des droits de scolarité et les CEP, ont donné lieu à des débats et de vraies oppositions. Ce qui est important, c'est que ces oppositions et ces conflits ont été traités en tant que tels et que les arguments ont été échangés, parfois avec véhémence. Il est essentiel que des débats puissent avoir lieu dans une institution. Il ne croit pas que toute décision puisse être prise par consensus et il est important que chacune des parties prenantes puisse s'approprier le débat et puisse ancrer ses convictions dans une argumentation. En ce qui concerne les salariés, le mouvement a été extrêmement important. Richard Descoings rappelle que les classifications ont été entièrement revues et que Sciences Po est passé d'un système s'inspirant de toute la complexité de la fonction publique à un système de classification par type de métiers ou de responsabilités. Sciences Po est passé d'augmentations de salaires presque exclusivement liées à l'ancienneté à un système où le maintien du pouvoir d'achat est assuré par l'augmentation à l'ancienneté et où le surplus est assuré par l'augmentation au mérite, qui peut atteindre 3% (ou 5% dans les cas exceptionnels) du salaire mensuel après un entretien individuel d'évaluation qui a lieu chaque année. Sciences Po est une institution qui crée des emplois parce qu'elle se développe de façon considérable. Le nombre de salariés est passé de 550 à 670. Richard Descoings fait remarquer que la proportion de la masse salariale dans l'ensemble des dépenses est d'une remarquable stabilité. L'augmentation du nombre de salariés n'a pas eu pour conséquence l'augmentation de la part de la masse salariale dans l'ensemble du budget. Le directeur insiste sur ce point parce que si on compare Sciences Po aux universités et aux grands organismes de recherche, il y a là une différence considérable. La plupart des universités et la quasi-totalité des organismes de recherche ont une proportion de masse salariale qui rend très difficile pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs de disposer des moyens nécessaires à un bon enseignement ou à une bonne recherche. Richard Descoings indique qu'il vient de recevoir la notification par le CNRS des moyens de fonctionnement des centres de recherche associés, notamment le CEVIPOF et le CERI. La moitié des chercheurs dans ces centres sont des chercheurs CNRS et la masse salariale correspondante est donc prise en charge par le CNRS. Mais la dotation annuelle de fonctionnement de ces centres de recherche se compte en dizaines de milliers d'euros. Elle est de l'ordre de 50 000 euros par an, alors que ces centres de recherche regroupent 70 personnes environ, dont 45 à 50 chercheurs. C'est dire à quel point il y a une disproportion entre les dépenses allouées à la masse salariale et les dépenses allouées aux chercheurs pour exercer leur métier. C'est un point sur lequel le Conseil d'Administration de la FNSP est extrêmement attentif. L'augmentation des emplois à Sciences Po ne doit pas se traduire par une diminution des moyens d'action.

En ce qui concerne l'intensification du dialogue social, à la fin de l'année 2003, la direction a passé un accord important avec les organisations syndicales de salariés. Il y a quatre délégations syndicales à Sciences Po : la CGT, la FSU, la CFDT et la CFTC. Avec ces délégations, la direction a constitué un comité de co-pilotage qui a deux objets. Le premier est de rechercher des économies dans les coûts de fonctionnement de l'établissement et d'intéresser les salariés aux économies de fonctionnement réalisées année après année. Cela a donné des résultats remarquables. A la fin de l'année 2003, les coûts de fonctionnement par rapport à l'année précédente avaient baissé de 700 000 euros, ce qui est une somme importante pour Sciences Po. Richard Descoings indique qu'il n'a pas encore les résultats définitifs, mais qu'en 2005, les coûts de fonctionnement par rapport à 2004 devraient diminuer d'environ 150 000 euros. L'association des salariés à la préoccupation d'une dépense efficiente des sommes allouées par l'Etat, par les entreprises et par le produit des droits de scolarité est une réussite. Le deuxième objet de ce comité de co-pilotage est de réfléchir à la meilleure organisation et au meilleur fonctionnement possible des services. Le comité de co-pilotage prend chaque année une ou deux composantes de Sciences Po et fait une sorte d'audit interne sur la façon dont sont organisées les différentes directions. Cela se traduit concrètement par des préconisations qui sont présentées à la direction, négociées et mises en application avec les acteurs concernés. Cette année, c'est la direction des systèmes d'information qui a été audité. Cela a été un très long processus, en partie conflictuel, mais qui a abouti à une préconisation qui a été adoptée par l'ensemble du comité de co-pilotage.

Le dialogue est également très important avec les enseignants. Deux éléments forts se dégagent : le premier est l'augmentation progressive maîtrisée du nombre de professeurs permanents à Sciences Po. Cela a été le cas en sociologie et en droit ; il y a quelques années, il n'y avait pas de professeur titulaire en droit, et il y en a cinq cette année. En sociologie, il y a eu trois créations d'emplois de professeurs. En ce qui concerne les autres disciplines, soit il n'était pas nécessaire d'en augmenter le nombre de professeurs pour le moment, soit il n'a pas été jugé qu'il était opportun de le faire

maintenant, à l'exception de l'économie, puisque deux emplois de professeurs d'économie ont été créés. Le deuxième élément fort est l'implication de l'ensemble des maîtres de conférence dans la conception des matériels pédagogiques et dans leur mise en oeuvre. Un des éléments forts de la réforme des études a été l'inclusion des DESS dans les Masters professionnels et la refonte des Masters professionnels en lien étroit avec les entreprises, c'est-à-dire les débouchés professionnels des diplômés. La direction des études a travaillé de façon très étroite avec les maîtres de conférence pour mener à bien cet aspect de la réforme.

Il y a mobilisation forte des élèves au moment des grands débats, mais aussi mobilisation des candidats. Sciences Po est l'institution universitaire dont le nombre de candidats augmente le plus vite, avec une hausse de 40% entre 2001 et 2005. Chaque fois que Sciences Po organise un forum étudiant, on constate une forte participation des élèves. Aujourd'hui, la *newsletter* de Sciences Po est un instrument d'information qui est très largement lu par les élèves.

Pour mettre en oeuvre la stratégie arrêtée pour l'établissement, il faut trouver les moyens financiers de la réussir. Le budget de Sciences Po a augmenté sur les cinq dernières années, pour atteindre un peu plus de 100 millions d'euros en 2006. S'il est parvenu à ce niveau, c'est d'abord parce qu'il y a eu un renforcement important de l'engagement de l'Etat, qui a augmenté de près de 25 % sur les cinq dernières années. Ce soutien est considérable et il est envié par beaucoup d'universités en France. C'est également important parce que cela signifie que la diversification des ressources de Sciences Po est accompagnée par l'Etat. Non seulement il ne se désengage pas comme on aurait pu le craindre, mais il accompagne Sciences Po en augmentant sa propre allocation à mesure que l'Institut diversifie ses ressources. L'augmentation des droits de scolarité ayant déjà fait l'objet de nombreux débats au sein du Conseil, Richard Descoings propose de ne pas revenir en détail sur ces discussions. Il rappelle simplement qu'indépendamment de l'accord qu'il pouvait y avoir ou pas sur le principe et la mise en oeuvre de ces droits de scolarité, leur augmentation permet de mener un certain nombre d'actions pour l'Institut. Il insiste pour finir sur trois sources de financement qui ont beaucoup augmenté sur la période 2001 – 2006. Les financements en provenance des entreprises, à savoir la taxe d'apprentissage et le mécénat, ont doublé. Ce chiffre ne tient pas compte de l'activité de formation continue, qui est une activité marchande et ne constitue pas un soutien des entreprises, mais l'achat par les entreprises de prestations de services. C'est un accord commercial qui n'a pas la même signification que le choix d'allouer à Sciences Po de la taxe d'apprentissage ou de soutenir le développement de programmes de recherche et de programmes pédagogiques. La deuxième source de financement qui a connu une hausse importante est le soutien des collectivités locales. Richard Descoings a déjà mentionné le soutien de la Région Ile-de-France pour l'équipement de la bibliothèque. La Ville de Paris a également participé à un certain nombre d'actions. Mais l'essentiel de cette source de financement vient des régions, des départements et des villes où sont installés les 1^{ers} cycles de Poitiers, Nancy, Dijon et Menton. Enfin, il y a eu une hausse considérable des ressources venant de l'Union européenne, mais elles partaient de si bas que ce taux de progression s'explique facilement. Mais cette source est importante, non seulement parce qu'elle constitue un million d'euros de financement de la recherche, ce qui n'est pas négligeable pour une institution comme Sciences Po, mais surtout parce que cela démontre que les équipes de recherche de Sciences Po savent aujourd'hui répondre de façon efficace aux appels d'offre lancés par la Commission européenne. Efficace et pertinente parce que les projets de recherche qui sont présentés par les équipes scientifiques de Sciences Po correspondent effectivement à des préoccupations exprimées par les experts et par la Commission européenne. Efficace également parce que la manière d'élaborer un dossier de réponse à un appel d'offres obéit à des règles extrêmement précises. Certains chercheurs les trouvent d'ailleurs outrageusement bureaucratiques. Mais si ces fonds sont passés de 100 000 à près d'un million d'euros pour Sciences Po, c'est parce que le déclic s'est produit pendant cette période.

II. Candidature de Richard DESCOINGS à un troisième mandat

Richard Descoings soumettra au vote du Conseil sa candidature pour un troisième mandat. Après 10 ans, alors que certains estiment que « 10 ans c'est trop », pourquoi se soumettre à nouveau au vote du Conseil ? Il pense en premier lieu que Sciences Po n'a pas achevé le processus d'évolution de

l'institution que le Conseil a permis de conduire sur ces dernières années. D'ici l'été ou au plus tard à l'automne, il fera part au Conseil d'une enquête qualitative et quantitative qui a été menée auprès des anciens, auprès des élèves actuels, auprès des enseignants et des salariés de Sciences Po, pour qu'ils disent quelle image ils ont aujourd'hui de l'Institut et indiquent ce qui va bien selon eux, mais aussi ce qui va mal et ce qui fait l'objet de débats. Il y a clairement des interrogations vives et des opinions qui sont différentes et parfois divergentes. Elles supposent non seulement un effort d'explication, mais aussi une continuité dans l'action. Assez clairement, la principale divergence porte sur l'importance de la recherche dans le développement de Sciences Po et sur le positionnement de l'établissement plutôt comme institution universitaire que comme grande école à la française. On sent très bien des interrogations chez les anciens, chez les enseignants et chez une partie des élèves. Une des grandes difficultés tient au fait que l'image de l'université en France n'est pas aussi bonne que dans d'autres pays européens. Les Britanniques et les Allemands sont fiers de leurs universités. En France, comme le montre bien le débat actuel, il y a en permanence des interrogations sur les universités. Il y a là une vraie différence d'image, qui est encore plus prononcée quand on considère la perception des universités asiatiques et nord-américaines. Le souci que les deux Conseils de Sciences Po ont eu de bien ancrer l'établissement dans le champ universitaire parce que c'est le seul champ qui soit reconnu à l'international, peut, pour des publics internes qui ne connaissent pas bien le système universitaire international, conduire à des interrogations et à une incompréhension.

La deuxième raison est que Richard Descoings estime que l'on ne peut conduire des mutations dans une université qu'avec la confiance des différentes parties prenantes. Or la confiance présente deux particularités : elle n'est jamais acquise et peut facilement être perdue, mais en même temps, elle se construit progressivement. Un certain nombre des mutations qu'a connues Sciences Po ont été rendues possibles par le vote du Conseil de Direction et du Conseil d'Administration, mais aussi parce que vis-à-vis des élèves, des salariés, des enseignants et des interlocuteurs extérieurs, il est possible aujourd'hui de juger Richard Descoings au résultat. Bien sûr quand il s'est présenté pour la première fois en 1996, mais encore en 2001, il était dans l'énoncé d'intentions, dans la proposition d'une stratégie et, en 2001, dans les tout premiers résultats. Là, on commence à avoir une base d'évaluation possible. Il appartiendra au Conseil d'accorder ou non à nouveau sa confiance à l'occasion des délibérations de la séance d'avril.

La troisième raison est plus personnelle : Richard Descoings est fasciné par ce métier. Il éprouve beaucoup de satisfaction personnelle et aimerait poursuivre son action à la tête de l'Institut.

b) Questions et observations :

Michel PEBEREAU le remercie d'avoir pris la peine de présenter ce bilan, qui permet de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie en ce qui concerne la stratégie de l'Institut et les grandes orientations qui ont été les siennes, sa mission, qui a évolué au cours de ces dernières années, et l'ensemble des moyens qui ont pu être rassemblés. Ce bilan a également permis de voir les méthodes qui ont été appliquées et qui expliquent l'ampleur du succès rencontré par Richard Descoings. Ce dernier a accompli à la tête de Sciences Po une tâche exceptionnelle et l'Institut n'est plus le même aujourd'hui que ce qu'il était il y a dix ans lorsque Richard Descoings y a commencé sa mission. C'est une période de grands changements au niveau de la société en général et au niveau du système éducatif. Il est important, dans cette période de changements considérables, d'assurer la continuité de l'effort en direction de la transformation et de l'adaptation permanente qui est seule de nature à permettre à l'Institut de se maintenir et de progresser sur le plan national et international.

Bruno MAQUART souhaite insister sur le fait que l'instance que constitue le Conseil de Direction a la chance de voir un responsable d'établissement rendre des comptes et expliquer ce qu'il a fait. Ce n'est pas si fréquent que cela, tout comme les grands débats sur les orientations de la politique de l'établissement qui ont lieu ici. C'est grâce à l'élection de Richard Descoings comme directeur qu'il est entré au Conseil de Direction, puisqu'il était son suppléant, et il est heureux que le Conseil soit un endroit où les discussions ont réellement lieu et où les opinions peuvent s'exprimer librement. Il tient d'ailleurs à saluer les élus étudiants qui se sont succédés au Conseil, parce qu'ils ont un sens important du bien commun et enrichissent le débat. Beaucoup de choses ont été discutées au sein du Conseil de Direction. A plusieurs reprises, la direction a modifié ses projets en fonction des observations des membres du Conseil, ce qui montre bien que celui-ci est tout sauf une chambre d'enregistrement. Cela

contribue à la vitalité de Sciences Po et cela montre à l'extérieur que Richard Descoings dirige l'Institut en portant un attachement particulier au débat et à l'écoute des autres.

Jean-Paul FITOUSSI avoue qu'il craignait que Richard Descoings ne se représente pas, non pour des raisons personnelles, mais pour des raisons substantielles. Il est donc très satisfait de sa candidature. Il indique qu'il est à Sciences Po depuis quelques années et qu'il a constaté qu'à force de s'impliquer, des changements fondamentaux se sont produits, qui ont modifié l'image et l'attractivité de Sciences Po. Le premier changement est un changement de contenu. La qualité des enseignements s'est considérablement améliorée. Cela ne signifie pas que celle des enseignants était en cause auparavant, mais l'exigence en termes de connaissances que Sciences Po pose pour ses enseignements s'est améliorée, de sorte que l'image que pouvait parfois avoir Sciences Po, qui était associé à une certaine superficialité, s'est complètement estompée. Sciences Po a l'image d'une maison sérieuse, avec une formation sérieuse et une recherche sérieuse, ce qui n'était pas gagné d'emblée. Ce changement d'image explique l'attractivité forte de Sciences Po. Cette attractivité se retrouve bien sûr vis-à-vis des étudiants, le nombre de candidats à l'entrée de Sciences Po augmentant fortement chaque année, ce qui est singulier dans le paysage académique français, mais aussi vis-à-vis des chercheurs et enseignants-chercheurs. Beaucoup d'entre eux souhaitent participer aux équipes et aux centres de recherche mis en place par Sciences Po. Enfin, Sciences Po a une image très dynamique, comme cela a pu être montré dans les évolutions très innovantes faites par l'Institut, là aussi de façon très substantielle et non pas superficielle. On a vu que le projet de Conventions d'Education prioritaire soulevait une question fondamentale pour la société française. La question des droits de scolarité, même si elle a parfois blessé certains, était une réforme éminemment nécessaire. On peut se réfugier derrière des arguments théoriques d'égalité des chances, mais concrètement, on voit que cette égalité n'est pas permise aujourd'hui par le système universitaire. Le système mis en place par Sciences Po permet d'œuvrer pour l'égalité des chances. Ce qui fait le succès de Sciences Po, c'est qu'à chaque fois, les raisons du succès sont expliquées par quelque chose de substantiel et non pas de formel, relevant de la simple communication. Il reste maintenant à réussir au niveau international ce qui a été réussi au niveau français, et Sciences Po a déjà largement défriché ce chemin, puisque la politique internationale de l'Institut est très active. A l'étranger, nombre de chercheurs de très grande renommée souhaitent s'associer à Sciences Po. C'est donc un programme fondamental.

Isabelle MARIANI considère comme un privilège de faire partie du Conseil de Direction. Cela lui a permis de prendre part à des débats qui, comme l'a fait remarquer Bruno Maquart, n'ont jamais été ceux d'une chambre d'enregistrement. Derrière le succès de Sciences Po, il y a un projet, et derrière ce projet, il y a un homme, qui a su mener l'Institut sur les chemins de la modernité et de la défense de l'intérêt général. Cette modernité est à la fois pédagogique et sociale, et si elle est le quotidien de Sciences Po, elle ne l'est pas en revanche pour l'université. Isabelle Mariani tient donc à souligner toutes les qualités de Richard Descoings, qui sont maintenant devenues celles de l'établissement. Elle le remercie donc en se faisant, pense t'elle, le porte parole de nombre de membres du Conseil de direction.

Jean-Emmanuel COMBES souhaite exprimer sa fierté d'être le président de l'Association des anciens élèves d'une institution qui a considérablement évolué ces dix dernières années. Il est trop récent dans sa fonction pour pouvoir regretter que l'Association des anciens n'ait pas encore trouvé sa place dans l'expression par Richard Descoings de son rôle en soutien des initiatives de la direction. Mais il voit, pour les années à venir, une dimension complémentaire à celle qui a été abordée ce matin : celle d'avoir tous les anciens de l'Institut aux côtés de Sciences Po pour l'aider à développer ce projet éducatif. Il a le sentiment que toutes les conditions sont réunies pour entrer dans une ère nouvelle dans ce domaine. Pour tout cela, il tient à remercier Richard Descoings au nom des anciens et il croit refléter le sentiment d'un nombre croissant d'anciens quand il le fait. Il y a là une évolution qui prend dans une certaine mesure un aspect de révolution.

Jean-Jacques GABAS pense qu'il est à la fois difficile et très simple de rajouter des compliments à ce qui a déjà été dit. Il n'est pas facile de sa part de parler au nom des maîtres de conférence, même s'il siège au Conseil à ce titre. Richard Descoings a mis en parallèle des éléments intéressants entre Sciences Po et l'université. Etant enseignant titulaire à l'université et maître de conférences à Sciences Po, il a pu observer que les deux institutions ont évolué dans des sens différents. Il tire deux éléments du bilan de Richard Descoings, parce qu'ils lui ont paru intéressants et qu'il les a beaucoup appréciés

depuis qu'il est à Sciences Po. Le premier est le passionnant travail d'anticipation mené par Sciences Po sur les grands enjeux. Richard Descoings a posé de vraies questions sur la société française avec les CEP, et sur les droits de scolarité. Il voit tous les jours à l'université que la situation est catastrophique et que ces sujets y sont tabous et risquent de le rester dans les années à venir. Mais si on ne peut pas toucher à ces sujets à l'université, Richard Descoings l'a fait à Sciences Po, avec le résultat et l'efficacité que l'on a pu constater. Par ailleurs, Richard Descoings a beaucoup insisté sur l'ouverture internationale, qui renvoie à la question de l'attractivité. Quand on lit les derniers rapports de l'ex-commissariat au plan sur la mobilité des étudiants au niveau international, on constate que le tournant a parfaitement été pris par Sciences Po. Le deuxième élément est qu'il est particulièrement sensible à la gouvernance de Sciences Po. Richard Descoings a insisté sur l'implication des maîtres de conférence, qui ne sont pas titulaires, mais qui sont cependant actifs dans la construction des Masters. Cela constitue un autre atout. Quand on compare cette situation à celle de l'université, soit il y a la vacation tout à fait élémentaire dans une institution, soit il y a une implication forte dans la vie de cette institution, comme c'est le cas à Sciences Po. Cela provient d'un élément intéressant, qui est la disponibilité de la direction de Sciences Po et de tous les responsables de Masters. A ce titre, il partage l'opinion que le fait de siéger au Conseil de Direction est un privilège, tout comme celui d'enseigner à Sciences Po.

Stanislav KUBACEK remercie Richard Descoings au nom d'Interzaide-Fac Verte pour l'exposé qu'il a présenté sur ses deux mandats. Il le félicite pour les réformes très positives qu'il a pu mener à Sciences Po et s'associe aux commentaires des autres membres du Conseil. Il pense qu'il ne faut pas se satisfaire de ce qui a été accompli et indique qu'Interzaide-Fac Verte, est là pour accompagner la direction dans les réformes qui sont sûrement à venir en vitesse de croisière si Sciences Po doit rester au rang des meilleures universités européennes et se hisser au rang des meilleures universités internationales. Il ne sait pas si le Conseil aura aujourd'hui l'occasion de débattre des projets de Richard Descoings pour un troisième mandat ou si cela sera à l'ordre du jour de la prochaine séance. Il serait heureux de débattre de ces projets pour l'avenir de Sciences Po.

François RACHLINE souhaite signaler que dans les qualités attribuées à juste titre à Richard Descoings, il y en a une qui est particulièrement importante : sa capacité à choisir ses collaborateurs. François Rachline a eu l'occasion de travailler avec eux depuis plusieurs années et il veut rendre hommage à l'équipe qui accompagne le directeur, et qui supporte avec lui la charge du développement de Sciences Po.

Patrice-Michel LANGLUME souligne que le chemin parcouru ces dernières années est exceptionnel, aussi bien en ce qui concerne l'ancrage dans le système universitaire international que la réforme des Masters. Le fait d'avoir donné aux étudiants étrangers une place importante à Sciences Po est fondamental pour la place de l'Institut à l'international. Il estime que l'IEP a besoin de Richard Descoings pour continuer dans cette voie. Il a un seul vœu pour ce troisième mandat, qui est que le Conseil de Direction soit davantage associé aux réflexions. Il souligne que ce n'est pas une critique, parce que la gouvernance à Sciences Po est remarquable. Mais il aimerait que l'on fasse un pas supplémentaire dans cette gouvernance.

Marie-Pierre de la GONTRIE indique qu'elle se sent un peu décalée par rapport aux autres membres du Conseil. Elle n'a jamais été élève de Sciences Po et n'y a jamais enseigné. Elle est très souvent absente des séances du Conseil de Direction. Elle essaie d'être présente dans les moments clés pour le Conseil régional, comme la question des CEP. Mais elle tient à dire qu'elle sait comment on peut se trouver figé à la tête d'une institution et comment on peut se retrouver conservateur quand on pense arriver à la tête d'une institution pour y faire bouger les choses. C'est quelque chose qu'elle a pu observer ailleurs. Richard Descoings, dans des conditions qu'elles n'ont pas encore très bien comprises, est attentif à un certain nombre de mouvements, il arrive à imaginer des solutions, à les concevoir, et il arrive à convaincre. Elle ne comprend pas toujours comment il s'y prend et elle aimerait qu'il lui explique un certain nombre de sujets. Le projet des CEP était complexe et il a réussi à largement convaincre sur ce point. Elle a le souvenir plus récent d'une idée audacieuse concernant les lycées en banlieue. Elle estime que Richard Descoings va parfois un peu vite, mais constate que le succès est là et que le directeur procède toujours avec sérieux et rigueur. C'est ce qui l'intéresse le plus dans son personnage et c'est pourquoi elle est contente qu'il soit à nouveau candidat. Le fait que Richard

Descoings aille vite est un peu déstabilisant, mais elle apprécie les choses déstabilisantes parce qu'elles obligent à se remettre en cause, cela est vrai pour les élus comme pour les institutions.

Coline VINCHON souhaite revenir sur un point qui la concerne tout particulièrement en tant qu'élue de l'UNEF, celui de la promotion de la diversité des étudiants, notamment la diversité sociale. Des efforts ont été faits sur le plan de la démocratisation de l'accès à Sciences Po. On peut s'en féliciter et remercier Richard Descoings sur ce point, mais il est nécessaire d'aller encore plus loin. Elle souhaite insister sur deux éléments concrets. Le premier est l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Un groupe de travail avait été mis en place en début d'année et elle espère que ses travaux reprendront au plus vite pour continuer à avancer sur ce point et permettre de mieux cerner la composition de la population étudiante et de mieux prendre les décisions la concernant. Le deuxième élément est la visibilité de Sciences Po dans l'enseignement secondaire. Il est important que tous les lycéens de France se sentent en capacité d'accéder à Sciences Po. Il faudrait donc mieux les informer, notamment sur la diversité des cursus. Ils connaissent souvent mal les différents cycles délocalisés et leur place à l'intérieur de Sciences Po. Le double cursus avec Paris 6 est tout nouveau, mais cette année, il y a eu des problèmes d'information. Par ailleurs, elle pense que l'on pourrait augmenter les effectifs de la préparation en ligne et chercher des solutions pour qu'elle ait un taux de réussite plus important.

Frédéric BEN HAIM indique qu'en quelques années de scolarité à Sciences Po, il a pu constater de grandes évolutions. Sciences Po a beaucoup changé et a une certaine force dans le cadre du débat public français. Lorsque l'IEP a pointé les insuffisances en termes de diversité sociale dans les universités, lorsque la réforme des droits de scolarité a été abordée, des réformes importantes ont eu lieu. Mais elles n'ont pas toujours complètement abouti. Interzaide-Fac Verte souhaite donc continuer à travailler sur ces réformes, qui sont encore perfectibles. C'est le cas de l'ouverture internationale, de la réforme des droits de scolarité et de divers chantiers comme la diversification. Il espère que dans le cadre d'un prochain mandat, on pourra continuer à parfaire ces chantiers dans l'esprit de ce qui déjà été fait.

René REMOND souligne qu'il demande rarement la parole au Conseil de Direction et observe une obligation de réserve pour deux raisons. La première est pratique : puisqu'il est associé à la direction de l'établissement, il est solidaire des propositions qui sont faites et il ne voit pas la nécessité de répéter ce qui est dit. La seconde est qu'ayant la responsabilité de la FNSP, il est attaché à la distinction des organes et souhaite éviter la confusion. Mais aujourd'hui, ces raisons mêmes sont celles pour lesquelles il croit devoir intervenir, parce qu'il y va de l'avenir de l'institution. Le choix de la personnalité qui est le directeur de l'Institut et l'administrateur de la FNSP est capital. Il souhaite présenter d'abord une considération générale, qui ne vaut pas seulement pour Sciences Po ni pour Richard Descoings, mais qui concerne toutes les institutions d'enseignement supérieur. Richard Descoings a évoqué la réaction primaire qui s'exprime parfois, « 10 ans, c'est assez. ». Il souhaite au contraire plaider les avantages de la continuité. Quand on s'interroge sur les raisons pour lesquelles tout le monde sait que Sciences Po est plus performant que d'autres établissements, la pérennité et la continuité des responsables sont un facteur important. Richard Descoings n'est que le quatrième directeur de l'Institut depuis plus de 25 ans. Pour faire l'apprentissage de la fonction, découvrir les sujets qui peuvent être améliorés, concevoir une réforme, l'engager, mener à bien son adoption et la faire entrer en vigueur, il faut beaucoup de temps. Une partie des résultats obtenus par Richard Descoings ne l'auraient pas été si le Conseil ne l'avait pas reconduit à la tête de l'IEP il y a cinq ans. La raison principale pour laquelle René Rémond intervient est qu'il croit être un des témoins les plus qualifiés. Depuis 10 ans, il est étroitement associé à Richard Descoings dans l'impulsion et l'exercice de la responsabilité de l'ensemble constitué par Sciences Po. Cela a même duré plus de 10 ans, puisque lorsqu'Alain Lancelot, pour des raisons de santé, a été empêché d'exercer la direction pendant plusieurs mois, Richard Descoings a assuré l'intérim. C'est donc comme témoin quasiment quotidien de l'action menée par Richard Descoings que René Rémond intervient, sur un aspect qui échappe généralement à la connaissance des membres du Conseil de Direction. Le directeur de l'établissement d'enseignement est aussi l'administrateur de la FNSP, et il n'est pas si facile d'observer l'équilibre entre ces deux lourdes responsabilités. Depuis 10 ans, Richard Descoings a très bien su à la fois animer l'établissement d'enseignement et satisfaire aux responsabilités nationales de l'administrateur de la Fondation. Il a également su maintenir l'équilibre entre les deux faces de l'institution : est-ce une grande école ou une université ? Elle est l'une et l'autre. Sciences Po répond à deux fonctions qui sont généralement disjointes dans l'histoire de l'enseignement supérieur en France : d'une part la

préparation à la vie adulte et à l'exercice d'un métier, et d'autre part la diffusion du savoir, l'enrichissement de la connaissance et la recherche. En particulier, Richard Descoings, qui n'est pas un universitaire, a fort bien réalisé l'amalgame entre l'enseignement et la recherche. Cette dernière lui doit beaucoup. Il a mis à la disposition des centres de recherche de Sciences Po des moyens considérables et la préoccupation scientifique de la recherche ne l'a jamais quitté.

René Rémond souhaite compléter son propos par trois indications concernant la personnalité de Richard Descoings. La première est qu'il a le goût de la réflexion sur les problèmes d'éducation. Ce n'est pas seulement la responsabilité de l'établissement et les problèmes au niveau de l'enseignement supérieur. Il est clair que l'éducation dans sa totalité le passionne et qu'il a une vision globale de la responsabilité de la société dans les tâches éducatives. Il a le goût de l'innovation et il est imaginatif. Il a eu l'intuition, l'idée de la plupart des réformes qui ont été faites. Il ne suffit pas de gérer correctement l'héritage de l'institution et de la faire fonctionner, il faut concevoir, imaginer et faire. En second lieu, Richard Descoings est animé d'une vision de justice et d'une volonté d'équité. On l'a tout particulièrement vu lors du lancement des CEP. Il a une insatisfaction à l'égard de ce qu'il peut y avoir de défectueux, d'insuffisamment démocratique et égalitaire dans le fonctionnement du système français. En troisième lieu, il a le souci de la concertation et de la délibération dans toutes les directions. Il a maintenu de bonnes relations avec les pouvoirs publics, quelle que soit leur couleur politique, mais a aussi fait fonctionner les instances de Sciences Po. Une des premières réformes qu'il a proposées à René Rémond était d'introduire au Conseil d'Administration de la FNSP une représentation électorale des étudiants. Il n'a pas été si facile de le faire accepter, mais cette réforme a été emblématique du souci d'associer tous les membres de la communauté, de faire en sorte que l'ensemble IEP de Paris et FNSP forme une communauté éducative et scientifique. Il pense qu'on voit en particulier ce souci dans le climat apaisé dans lequel les relations fonctionnent. C'est pourquoi, dès que la question s'est posée, René Rémond a vivement encouragé Richard Descoings à présenter à nouveau sa candidature. Celle-ci a toute son approbation et il estime qu'elle garantit le quinquennat à venir.

Michel PEBEREAU souligne que dans la vie professionnelle, tous constatent que la qualité des étudiants qui sortent de Sciences Po s'élève d'année en année, ce qui est extrêmement positif pour le pays et pour eux-mêmes. Il pense que le troisième quinquennat qui s'annonce n'aura certainement pas le rythme de croisière dont parlait Stanislav Kubacek. Il s'attend à nouveau à voir des accélérations fréquentes et un rythme soutenu dans l'évolution de l'établissement.

Richard DESCOINGS remercie les membres du Conseil. Dans sa présentation, il a peu insisté sur ses projets futurs. Il réfère les membres du Conseil au texte écrit qu'il leur a remis en janvier et qui dresse des perspectives qui sont certes présentées pour 2006, mais dont la mise en place prendra nécessairement plusieurs années. C'est aussi un moyen d'exprimer ses réflexions. Le fait de coucher quelque chose sur le papier, y compris de façon un peu longue, permet mieux que l'oral de développer ses réflexions, et il souhaite poursuivre cette manière de faire. Il répond à Coline Vinchon que l'OVE doit être un instrument très important de la politique menée vis-à-vis des étudiants. Ce qui le préoccupe le plus est la question du logement. En moyenne, un étudiant consacre la moitié de son budget au logement et les conditions de logement affectent beaucoup les conditions d'études. Il est donc important d'agir sur ce point. Outre le projet de Maison des Etudiants de Sciences Po à la Cité internationale, dont la construction a été décidé en 2005, il présentera un projet sur le cautionnement, qui constitue un blocage pour de nombreux étudiants. Le prix des loyers ayant connu une hausse effrénée ces dernières années, les exigences en matière de cautionnement sont excessives et il peut arriver que des propriétaires demandent cinq à six mois de caution. L'OVE aura un rôle important à jouer dans cette question. Pour ce qui est de la continuation des projets qui ont été lancés, tout n'est pas abouti et il reste encore beaucoup à faire.

III. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 30 janvier 2006

Le procès-verbal est adopté, sous réserve de quelques modifications.

IV. Echange d'informations sur des questions diverses

Richard DESCOINGS annonce que le professeur Marcel Morabito, qui a créé et dirigé l'IEP de Rennes pendant 10 ans, puis a été recteur de l'Académie de la Martinique et de l'Académie de Grenoble, professeur d'histoire du droit à Paris I, a souhaité que son emploi soit transféré de Paris I à Sciences Po. Le Conseil d'Administration de Paris I – Panthéon Sorbonne a donné son accord à l'unanimité pour le transfert. La Commission de spécialistes de droit à Sciences Po a également donné son accord, tout comme le ministère de l'Education nationale. Richard Descoings en informe donc le Conseil de Direction.

Virginie BATTU souhaite aborder deux points différents. Le premier concerne l'association ADALA, qui a attiré l'attention des élus de l'UNEF sur le financement par le CRIF d'un voyage d'études d'élèves de l'école de journalisme en Israël. Il s'agissait d'étudiants de la spécialité « Moyen-Orient ». Après avoir examiné le programme du voyage et discuté avec un certain nombre d'étudiants, l'association ADALA a considéré que les conditions de ce voyage donnaient une vision biaisée du conflit israélo-palestinien. Il ne s'agit pas pour l'UNEF de se prononcer sur la véracité de cette accusation, mais elle demande à Richard Descoings de bien vouloir recevoir les représentants d'ADALA pour en discuter avec eux. Par ailleurs, elle informe le Conseil que les étudiants de Sciences Po prennent activement part aux débats qui agitent l'ensemble des jeunes de France sur le CPE. Les étudiants de Sciences Po tiennent régulièrement des assemblées générales. Un référendum aura lieu sur le CPE, sur le blocage et sur la suppression des cours les jours de manifestation nationale. Au-delà des opinions de chacun sur le fond de la question du CPE, elle pense qu'on peut saluer le retour de débats parfois vifs entre étudiants au sein de Sciences Po.

Richard DESCOINGS répond que sur le premier point, les représentants d'ADALA ont été reçus la veille par Laurent Bigorgne. Francis Vérillaud doit également les recevoir, tout comme le directeur de l'école de journalisme de Sciences Po. Ils devraient contacter les élèves qui ont pris part à ce voyage pour vérifier que les assertions qui ont été rendues publiques par *Le Monde diplomatique* n'ont aucun sens. Richard Descoings n'a pas répondu à la tribune du *Monde diplomatique* parce qu'il n'est jamais utile de le faire dans de tels cas, mais ces assertions ne correspondaient pas à la réalité. Il faut faire attention, dans les moments de tension que l'on vit actuellement, à ce qu'il n'y ait pas à chaque fois, d'un côté ou de l'autre, le sentiment que si on ne prend pas parti, c'est que l'on est un adversaire. Richard Descoings regrette que la chronique du *Monde diplomatique* n'ait pas donné une vision exacte des faits.

Michel PEBEREAU le remercie et indique que la prochaine séance aura lieu le 24 avril.

La séance est levée à 10h 05.